

**EN29 - Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement**

Indiquer les amendes substantielles et les sanctions non pécuniaires en précisant :	Unité	2016	2015	2014	2013	2012	2011
le montant total des amendes substantielles	\$ CA	0	0	0	0	0	0

Comprend Air Canada et Air Canada Rouge